MAIRIE
DE
LE DRENNEC
29860

Tél : 02.98.40.40.01
mairie@le-drennec.fr

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900476-20260402-034_2026-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 2 AVRIL 2026
N° 04/2026

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Le Drennec se sont réunis, en séance publique, à la mairie, salle du conseil, sur convocation qui leur a été adressée le vingt-sept mars deux mille vingt-six conformément à l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
Nombre de conseillers municipaux présents : 18
Nombre de votants : 19

Etaient présents : Jean-Christophe FERELLOC, Serge PELLEAU, Marie-Claude LE COQU, Jean-Luc RANNOU, Céline CAZO, Maryvonne ROELLINGER, Thierry BERGONZOLI, Bruno LE MEE, Cyril MALIN, Rachel MAISEL, Olivier LE LANN, Anne MASON, Emmanuelle PATINEC, Jonathan BOULCH, Julien GALÉA, Céline NICOLLE, Sonia PRONOST, Pauline FEREC.

Absent excusé : M. Emmanuel MORVAN qui a donné procuration à M. Jonathan BOULCH.

Le conseil municipal a désigné, Mme Maryonne ROELLINGER, conseillère municipale pour secrétaire.

La séance est levée à 21 h 50.

N° 034-2026° - Objet : Délégation aux organismes extérieurs

Il est procédé à la désignation des délégués titulaires et suppléants aux organismes extérieurs ainsi que des correspondants « Défense », « Sécurité routière », « Sécurité et Incendie » et référent « Frelons à pattes jaunes » :

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ET D'ÉQUIPEMENT DU FINISTÈRE -SDEF-

1° délégué titulaire : M. Jean-Luc RANNOU.
2° délégué titulaire : M. Julien GALÉA.

1° délégué suppléant : M. Thierry BERGONZOLI;
2° déléguée suppléante : Mme Emmanuelle PATINEC

CONSEIL D'ÉCOLE :
- M. Jean-Christophe FERELLOC.
- Mme Céline CAZO.

DÉLÉGUÉS CNAS :
Élu : Mme Marie Claude LE COQU.
Agent : Mme Anne Marie DIREUR.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900476-20260402-034_2026-DE

CORRESPONDANT DÉFENSE
Délégué : M. Jean-Luc RANNOU.

CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE
Délégué : M. Olivier LE LANN.
Suppléant : M. Cyril MALIN.

CORRESPONDANT SÉCURITÉ ET INCENDIE
Délégué : Mme Anne MASON.

RÉFÉRENT FRELONS A PATTES JAUNES :
Référent : M. Jonathan BOULCH.

Avis du conseil municipal : accord à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre,
Le Drennec, le 2 avril 2026
Le Maire,
Jean-Christophe FERELLOC.

Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes (dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat).